

Justice

pour les résidents

du foyer de travailleurs immigrés ADEF

82-90 rue Saint Denis à Saint Ouen

Nous, les résidents du foyer de travailleurs ADEF, l'association des résidents du foyer, les organisations politiques, syndicales, associatives, et membres du comité de soutien, appelons les travailleurs et les citoyens à se mobiliser en solidarité avec la lutte menée contre le gestionnaire ADEF pour que celui-ci respecte les droits des résidents, pratique des loyers honnêtes et assure des logements décents.

En juin 2007, sans informer les résidents du foyer, ADEF a fermé toutes les salles collectives : la salle de réunion, les deux salles de télévisions, la salle d'alphabétisation. Le comité des résidents a exigé la réouverture des salles collectives, ADEF n'a pas répondu. Ils ont également demandé une réhabilitation digne de leur foyer très dégradé et une révision des loyers excessivement élevés : 403 euros pour une chambre de 9m² avec un lit, et 339 euros/personne pour une chambre de 16m² pour deux personnes.

Sans réponse de l'ADEF, 123 résidents se sont mis en grève des loyers en août 2007 afin de faire comprendre à l'ADEF qu'elle devait les respecter et les écouter. Le 18 juin 2008, lors d'une réunion entre les délégués du foyer et l'ADEF, les résidents ont proposé un protocole d'accords dans lequel ils reprenaient leurs revendications :

- Que soient faits les travaux urgents et importants : peinture, sanitaire, chauffage, humidité présente partout, moisissures, fenêtres,...
- Entretien et nettoyage nécessaires pour éradiquer les cafards, les punaises, les souris et les rats dans le foyer.
- L'arrêt de l'augmentation annuelle des loyers tant que les travaux de réhabilitation ne sont pas faits.
- Le remplacement du gérant du foyer dont le comportement envers les résidents est irrespectueux et abusif.
- Aujourd'hui nous ajoutons à cette liste de revendications celle de **l'ouverture des comptes d'ADEF** qui est une association loi 1901 à but non lucratif. Nous exigeons de connaître le détail des charges qui pèsent sur les loyers et la transparence des comptes.

L'ADEF a refusé la proposition de protocoles d'accords et les a conduits en justice au tribunal d'Instance de Saint Ouen. 43 résidents ont été jugés en décembre 2008 et 80 en mai 2009. Le premier groupe fut condamné à rembourser les loyers avec l'intérêt légal, à payer les frais de justice, et à être expulsé même après paiement des loyers ! Le second groupe attend le jugement le 9 juillet 2009.

Nous nous adressons aux travailleurs et citoyens pour soutenir les résidents en lutte du foyer ADEF afin que leurs revendications soient satisfaites.

« La lutte des travailleurs immigrés est celle de tous les travailleurs »

Rassemblement de soutien le jeudi 9 juillet à 9H
Devant le tribunal d'Instance de Saint Ouen

Rejoignez le comité de soutien aux résidents du foyer ADEF

Contacts:

M. TUNKARA : 06 17 20 29 69

M. CAMARA : 06 75 09 66 16

M. KEBE : 06 21 63 69 23

M. NDIAYE : 06 69 14 88 00

Premiers signataires : COPAF, DAL, CNL, UL CGT, NPA, Les Verts, EPSO, PCF, SOS Palestine